



Intercalaire 2

Choisir son matériel en Agriculture Biologique



Fiche 1 : Choisir ses structures (serres - tunnels)

Fiche 2 : Choisir des outils de traction

Fiche 3 : Choisir son matériel de travail du sol

Fiche 4 : Choisir son matériel de semis et plantation

Fiche 5 : Choisir son matériel de désherbage et de protection phytosanitaire

Fiche 6 : Choisir son matériel d'irrigation

Fiche 7 : Choisir son matériel de récolte

Fiche 8 : Choisir son matériel pour la vente

Fiche 9 : Choisir la traction animale

Fiche 10 : Matériel innovant

Fiche 11 : Matériel crée

Fiche 12 : Les vieux outils reprennent du service

Introduction

Le matériel adapté aux grandes ou petites exploitations

Selon le type de maraîchage mis en place, les choix en matériel peuvent être très différents tant concernant les tunnels de production (serres chaudes, froides, multichapelle simple ou double paroi ou non...) que le matériel de traction (cheval, motoculteur, tracteur, robot...). Le dimensionnement de son parc matériel aura un impact direct sur le résultat d'exploitation tant en terme de production que financier.

Le matériel et son amortissement

L'investissement dans du matériel doit être raisonné en fonction de sa rentabilité potentielle. Il faut tenir compte de la surface sur laquelle il sera utilisé et de sa fréquence d'utilisation. Une mécanisation trop onéreuse impacte la rentabilité de l'exploitation (investissement trop important pour la production engagée) mais une sous mécanisation la pénalise également (elle ne permet pas de produire assez de légumes pour la viabilité de l'exploitation). Le matériel acheté doit être optimisé éventuellement à travers des investissements collectifs (pour des matériel cher et peu utilisé dans l'année type planteuse, arracheuse de pomme de terre, desherbeur thermique...). Généralement les charges de mécanisation sont plus importantes à l'hectare en maraîchage diversifié (un tiers des charges environ) qu'en maraîchage spécialisé.

L'autoconstruction et l'adaptation de matériel

Ces pratiques sont une alternative à l'investissement dans du matériel adapté à ses besoins spécifiques. Pour plus d'informations sur ces aspects voir le site internet <http://www.latelierpaysan.org/> qui vous permettra d'accéder à des formations et des fiches de construction de matériel.



Coordination rédactionnelle et rédaction technique :
Cécile Delamarre(CA47), Pierre Jouglain (CA40), Nathalie Deschamp (CA24), Ludivine Mignot (CA64), Stéphanie Girou (CA 33)
Photos :
Chambres d'agriculture départementales (sauf mention spéciale)

Reproduction interdite sans l'accord préalable des Chambres d'Agriculture d'Aquitaine



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»